



SMeδEN FO

Syndicat des médecins de l'Education Nationale Force Ouvrière

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mort annoncée de la médecine scolaire

On ne compte plus les rentrées scolaires où la sonnette d'alarme a été tirée concernant le service de promotion de la santé à l'école et en particulier la médecine scolaire :

- manque alarmant de médecins (plus de 400 postes vacants actuellement),
- secteurs découverts (parfois des départements entiers)
- taux d'encadrement d'élèves inflationniste, rendant la réalisation des missions impossible et aléatoire selon les départements.

Dans ce contexte, le ministre de l'Education nationale a publié le 27 novembre 2017 un communiqué : celui-ci au lieu d'annoncer le renforcement de la médecine scolaire par le recrutement de médecins de l'Education nationale et la revalorisation de leur carrière et de leur rémunération, programme au contraire la mise en extinction de la médecine scolaire en réorientant la politique de santé scolaire vers les agences régionales de santé en lien avec la PMI et la médecine privée de ville.

Le SmedEN-FO pense pour sa part que c'est bien en renforçant le service de santé aux élèves existant au sein de l'Education nationale que pourront au mieux être mis en œuvre les objectifs de santé publique annoncés ces derniers mois et repris dans le communiqué du ministre : au cœur de ce dispositif fondamental pour tous les élèves, les médecins de l'Education nationale jouent un rôle essentiel et spécifique : troubles des apprentissages, scolarisation des enfants porteurs de maladies graves ou de handicaps, lutte contre les conduites addictives, obésité, éducation à la santé et la sexualité, prévention des violences faites aux enfants,...

Le SmedEN-FO attend donc du Ministère de l'Education nationale :

- la publication des conclusions du Rapport SGMAP
- des annonces claires et fortes dans le renforcement de la santé scolaire au sein de l'Education nationale, dans le recrutement de médecins scolaires et la nécessaire revalorisation de leur rémunération peu attractive actuellement.

Le SmedEN-FO demande à être reçu rapidement par le ministre.

Montreuil, le 6 décembre 2017